

FLAVIGNAC

Bulletin municipal

LA FETE DU CIDRE



16 OCTOBRE 2011



ENTREE GRATUITE



Mairie de Flavignac 87230. Téléphone : 05 55 39 11 14
Télécopie : 05 55 36 09 05
mairie-flavignac@wanadoo.fr
www.montsdechalus.fr



Octobre
2011
N°71

Conseil municipal :**Maire :**

Claudine Pradier

Maires adjoints :

Christine Sazerat
Christian Desroche
Alain Passerieux
Christophe Lagneau

Conseillers municipaux :

Jean-Michel Fleurat
Patrick Précigout
René Paraud
Ludovic Baylet
Lucienne Gayot
Valérie Bethoule
Bernadette Huertas
Yves Granet
Brigitte Marchive
Christophe Lechevallier

Bulletin municipal :**Responsable de la publication :**

Claudine Pradier

Comité de lecture :

Maryline Basset-Labidoire
Valérie Bethoule
Colette Malagnac
Gaston Nouaille

Saisie des textes :

Sandra Lamargot

Le bulletin est distribué par La Poste à tous les foyers de la Commune. Au cas où certains seraient oubliés par les services postaux, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de mairie où quelques exemplaires sont disponibles.

Le mot du maire

Les conditions climatiques particulières de cette année ont, comme nous le suspicions en début de saison estivale, agit sur la qualité des eaux de baignade du lac Saint-Fortunat. Nous n'avons pas été les seuls dans ce cas, puisqu'au 15 août il ne restait que deux plans d'eau ouverts en Haute-Vienne. En terme de coût pour la Commune, ce service est vraiment très déficitaire et nous ne savons pas si, avec toutes les nouvelles obligations que l'on veut nous imposer, nous pourrions continuer à l'assurer. C'est pourtant un lieu important de loisirs pour les familles et pour les jeunes qui ont l'habitude de s'y retrouver.

A l'école, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec de nouvelles têtes dans le personnel d'encadrement. En effet, Nicole Tigoulet a fait valoir ses droits à la retraite après de longues années passées auprès des enfants de la maternelle. Je rends hommage ici à son grand dévouement et la remercie au nom de la Municipalité. Elle est remplacée par Aurélie Duverneix que nous avons déjà embauchée en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pendant un an. A la garderie, Marie-Claude Darthout remplace Agathe Freitag qui a quitté la commune.

Par ailleurs les aménagements prévus ont été réalisés. La classe numérique a été livrée dans les temps et tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'un outil qui va vite devenir incontournable. Un nouveau jeu adapté aux tout-petits (d'où sa taille) a été installé dans la cour de récréation. Les employés communaux ont rénové complètement le stade où les enfants font du sport.

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue Mozart vont commencer dans la deuxième quinzaine d'octobre. Ils s'étaleront sur plusieurs mois, probablement jusqu'au printemps.

En ce qui concerne la mairie, les finitions ont pris du retard, mais ce n'est plus qu'une question de jours. Le déménagement est prévu entre le 10 et le 22 octobre. A cette occasion, le secrétariat sera fermé au public certainement pendant plusieurs jours. Nous nous excusons par avance de la gêne que cela suscitera. Après, nous aurons le plaisir de vous recevoir dans de nouveaux locaux fonctionnels et agréables, dignes d'une Commune dynamique tournée vers l'avenir.

Claudine PRADIER

Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL du 27 mai 2011 : Présents : Pradier (président de séance), Sazerat, Desroche, Passerieux, Lagneau, Fleurat, Précigout, Paraud, Baylet, Gayot, Bethoule (secrétaire de séance), Granet, Marchive, Lechevallier.

Absente : Huertas.

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR :**

- **Travaux de réhabilitation – restructuration de la mairie – Avenants**

Le Conseil municipal décide d'accepter les avenants suivants:

- ✓ Lot n°2 : Terrassement VRD dont le montant s'élève à 232 € HT pour les travaux suivants : moins-value pour les bornes amovibles, plus-values pour divers marquages au sol, réalisation de regard de branchement éclairage public et de tirage France Telecom, remplacement du revêtement en stabilisé renforcé sur les cheminements handicapés.
- ✓ Lot n°3 : Gros-œuvre dont le montant s'élève à 348 € HT pour les travaux suivants : fourniture et mise en place de descentes en zinc.
- ✓ Lot n°15 : Electricité-courants faibles dont le montant s'élève à 1 612 € HT pour les travaux suivants : câblage informatique

Le budget de l'opération sera donc porté à 414 293,54 € HT, soit une augmentation de 0,53 %.

- **Travaux coordonnés des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public et enfouissement des réseaux de télécommunication – Rue Mozart et rue Renoir**

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les conventions et pièces réglementaires nécessaires à la réalisation de l'opération avec le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) et France Telecom et à demander au SEHV de procéder aux études préalables.

Il décide de désigner le SEHV comme maître d'ouvrage des travaux de génie civil de télécommunications.

- **Cantine scolaire - Tarifs à compter de septembre 2011**

Suite aux décisions prises conjointement avec Les Cars et Lavignac lors de la commission RPI, le Conseil municipal décide de fixer les prix comme suit, pour l'année scolaire 2011-2012 :

- ✓ 2,25 € le repas avec paiement par système d'abonnement au demi-trimestre
- ✓ 3,18 € le repas avec paiement sur décompte, selon les repas consommés
- ✓ 5,10 € le repas, pour les maîtres et autres personnes
- ✓ 2,25 € le repas pour les jours de grève et les jours de neige (notamment pour les enfants qui sont scolarisés aux Cars et qui ne peuvent pas prendre la navette).

- Ramassage scolaire pour l'école de Flavignac et le collège de Châlus - Participation des familles

En conformité avec les souhaits du Conseil général qui organise le transport scolaire, le Conseil municipal fixe la participation des familles pour 2011-2012 comme suit :

- ↳ Elèves de l'école primaire de Flavignac :
 - ✓ 38 € par an et par enfant.
 - ✓ tarif réduit pour les familles nombreuses : 32,50 € à partir du deuxième enfant transporté.
 - ✓ 250 € pour les élèves transportés hors de leur zone de proximité sauf s'ils empruntaient déjà les services de transports scolaires avant l'année scolaire 2010-2011.

Suite à la création du regroupement pédagogique intercommunal entre les écoles de Flavignac et Les Cars, **aucune participation ne sera demandée aux familles pour les enfants empruntant seulement la navette entre les deux écoles** sauf pour les élèves transportés hors de leur zone de proximité et n'étant pas déjà inscrits l'année précédente.

- ↳ Elèves du collège de Châlus (application du barème du Conseil général) :
 - ✓ 65 € pour les élèves fréquentant un établissement de leur zone de proximité.
 - ✓ tarif réduit pour les familles nombreuses : 32,50 € à partir du deuxième enfant transporté vers un établissement de sa zone de proximité.
 - ✓ 250 € pour les élèves transportés hors de leur zone de proximité.

- Tarifs 2011 des produits vendus à la buvette du Lac Saint-Fortunat

Le Conseil municipal fixe les tarifs des produits vendus à la buvette du Lac Saint-Fortunat pour la saison estivale 2011.

- Association des Maires de France – Election des conseillers municipaux

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale, enregistré à la Présidence du Sénat le 21 octobre 2009, prévoit l'élection des conseillers municipaux au scrutin proportionnel de liste (donc plus de possibilité de panacher) pour les communes de plus de 500 habitants et non plus de 3 500 habitants comme actuellement.

Le Conseil municipal décide de prendre une délibération pour indiquer qu'il est pour le maintien du seuil actuel du scrutin de liste aux communes de plus de 3 500 habitants.

- Communauté de Communes - Journée du Livre

La 2^{ème} édition de la Journée du Livre va se dérouler le samedi 10 décembre 2011 à Flavignac.

Pour ce faire, la salle des fêtes sera mise gracieusement à disposition de la Communauté de Communes.

- 21^{ème} édition des 12 heures à vélo

Après lecture du courrier de l'Union Cycliste de Flavignac, le Conseil municipal décide d'accepter le prêt de matériel pour la 21^{ème} édition des 12 heures à vélo qui se déroulera le 7 août 2011, ainsi qu'une nuitée gratuite au camping pour deux personnes maximum par équipe, sur réservation et dans la limite des places disponibles.

- Demande de subvention – Amicale Laïque

Les classes de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de l'école des Cars vont effectuer une classe de découverte du 9 au 10 juin 2011 à Varaignes. Elle sera consacrée à l'étude des énergies hydrauliques et des énergies renouvelables. Le total des dépenses est estimé à 3 710 €. Des demandes de subvention ont été déposées auprès des communes de Lavignac, Les Cars et Flavignac.

Compte tenu de la répartition des frais instaurée par la Commission intercommunale des écoles, le montant de la subvention versée par Flavignac sera de 863,75 €.

- Classe numérique

L'Etat ayant accordé une aide au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'équipement d'une classe numérique à l'école, des entreprises ont été consultées (procédure adaptée) pour la fourniture et l'installation des équipements nécessaires.

Après examen des propositions moins et mieux disantes, le Conseil municipal choisit la proposition de l'entreprise MEMOLIM pour un montant de 10 920,93 € HT. Ce matériel sera opérationnel à la rentrée de septembre.

- Demande d'acquisition de l'ébénisterie

Vu la demande d'achat du local commercial situé 34 rue Mozart présentée par Olivier Perrocheau et après consultation de la Direction régionale des finances publiques, France Domaine, pour une estimation, le Conseil municipal décide de proposer la vente du local commercial situé sur la parcelle ZO n°113 ainsi que les parcelles ZO n°119 et ZO n°201 à Monsieur Perrocheau selon l'estimation de France Domaine.

- Acquisition terrain autour de la station d'épuration

Le Conseil municipal pense qu'il serait judicieux de profiter du changement de locataire pour réaliser une réserve foncière autour de la station d'épuration.

Pour ce faire, et après en avoir parlé avec l'un des propriétaires, la Direction régionale des finances publiques, France Domaine, a été consultée pour une estimation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de proposer l'acquisition selon l'estimation de France Domaine de la parcelle ZO n°167 et une partie de la parcelle ZO n°169 (partie classée en zone Ns du PLU, soit environ 6 300 m²) aux propriétaires.

- Travaux de réhabilitation – restructuration de la mairie – Divers

Des entreprises ont été consultées (procédure adaptée) pour la fourniture et l'installation d'enseignes diverses et la restauration d'une table.

Après examen des propositions moins et mieux disantes, le Conseil municipal choisit:

- ✓ la proposition de l'entreprise Malinvaud pour un montant de 856 € HT pour des enseignes et divers lettrages.
- ✓ la proposition de l'entreprise Olivier Perrocheau pour un montant de 1 065,79 € HT pour la restauration et la pose d'un verre sur une table.

- Questions diverses

- ✓ **Feu d'artifice du 15 août** : La société Auterie a été choisie pour 2011. Elle propose le feu d'artifice ainsi que la sonorisation pour un montant de 6 200 € TTC.
La totalité de la recette de la collecte du feu d'artifice sera distribuée à l'Amicale Sportive de Flavignac qui s'occupera de l'organisation de la fête du 15 août. L'association aura en charge les droits d'auteur à régler à la SACEM et l'indemnisation de la personne qui s'occupera de l'animation du bal.
- ✓ **Jury des maisons fleuries** : Patrick Précigout, René Paraud, Lucienne Gayot, Brigitte Marchive.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet 2011 : Présents : Pradier (président de séance), Sazerat, Desroche, Passerieux, Lagneau, Fleurat, Précigout, Paraud, Baylet, Gayot, Bethoule (secrétaire de séance), Granet, Marchive.
Absent avec pouvoir : Lechevallier.
Absente : Huertas.

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR :**

- **Travaux de réhabilitation – restructuration de la mairie – Avenant 1 – lot n°16**

Le Conseil municipal décide d'accepter l'avenant suivant pour le lot Plomberie-sanitaires :

- ✓ plus-value de 749,26 € HT pour fourniture et pose d'une pompe d'eau froide dans le sous-sol de la mairie.

Soit une augmentation de 0,2% du budget.

- **Schéma départemental de coopération intercommunale**

Après avoir pris connaissance du texte du projet de schéma départemental de coopération intercommunale du département de la Haute-Vienne, le Conseil municipal décide de se prononcer sur les points qui concernent la Communauté de Communes des Monts de Châlus (directement ou indirectement) :

↳ Concernant le périmètre de la Communauté de Communes des Monts de Châlus : le Conseil est favorable au maintien du périmètre actuel.

↳ Concernant la dissolution du Syndicat de Voirie du Haut Limousin et son corollaire la prise de la compétence optionnelle « voirie » par la Communauté de Communes : le Conseil émet un avis défavorable, dans l'immédiat, à cette proposition. Il se réserve la possibilité de le faire évoluer dans la mesure où la Communauté de Communes déciderait d'exercer cette compétence.

↳ Concernant la gestion des déchets ménagers, le Conseil municipal :

- ✓ est favorable à la péréquation des coûts que permettrait l'unification de la gestion par le SYDED des hauts de quais et des bas de quais des déchetteries,
- ✓ est favorable à la création d'une structure départementale en charge de la gestion des 2 équipements de traitement du département, que sont, l'usine d'incinération des ordures ménagères de Limoges et ALVEOL à Bellac, avec péréquation des coûts,
- ✓ s'inquiète de l'impact financier de toute réduction du périmètre du SYDED (entrée de Couzeix dans la Communauté d'agglomérations de Limoges) et demande une compensation financière si cette réduction devenait effective.

- Allée du Buisson – Déclassement – Aliénation

L'enquête publique réalisée du 3 au 18 mai 2011 n'a donné lieu à aucune déclaration. Le rapport du Commissaire enquêteur donne un avis favorable à ce projet.

Le Conseil municipal décide de donner une suite favorable à ce projet et accepte le déclassement de la voie communale du Buisson pour 2 795 m² et de la voie cadastrée ZO n°38 pour 480 m². Il décide de continuer la procédure d'aliénation au profit du Haras du Gazon.

- Texon – Vente d'un chemin rural

L'enquête publique réalisée du 3 au 18 mai 2011 n'a donné lieu à aucune déclaration. Le rapport du Commissaire enquêteur donne un avis favorable à ce projet.

Le Conseil municipal décide de donner une suite favorable à ce projet et de continuer la procédure d'aliénation du chemin rural pour 287 m² au profit de Monsieur Antoine Ardant.

- Opération « zéro pesticide dans nos villes et villages »

L'objectif de l'opération « zéro pesticide dans nos villes et villages » est d'amener les collectivités sur l'ensemble de la région Limousin à s'engager dans des actions visant à limiter au maximum l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics.

Pour officialiser leur démarche, les collectivités qui souhaitent s'engager doivent signer une charte.

L'objet de la charte est de protéger l'environnement, promouvoir des méthodes alternatives et aller vers une réduction, voire une suppression de l'usage des pesticides.

Les collectivités signataires de la charte s'engagent à renoncer progressivement à l'usage des pesticides, former les agents techniques, organiser et assurer l'information des administrés et réaliser et communiquer annuellement le bilan de l'opération.

Des associations sont également signataires de la charte et elles s'engagent à accompagner les collectivités, animer l'information auprès du public et promouvoir et valoriser la démarche.

Le Conseil municipal, après délibération à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la charte « zéro pesticide » en précisant toutefois qu'il faut raison garder et que le but de l'opération vise à **limiter autant que faire se peut, l'utilisation des pesticides** mais qu'il est reconnu que beaucoup de solutions alternatives ne marchent pas ou même sont nocives.

- Acquisition de défibrillateurs – Convention avec l'Amicale Sportive de Flavignac

Sur les conseils des pompiers et de la commission de sécurité du lac, la Commune va faire l'acquisition de deux défibrillateurs :

- ✓ un qui sera installé à l'extérieur de la salle des fêtes et sera accessible au public.
 - ✓ un deuxième qui sera utilisé pour la surveillance du lac l'été et pour les besoins de l'Amicale Sportive de Flavignac qui participe à cet achat à hauteur de 600 €.
- L'A.S.F. devra signer une convention d'utilisation avec la Commune.

Le montant de ces acquisitions est de :

- ✓ 2 038,90 € HT pour le défibrillateur externe.
- ✓ 1 099 € HT pour le défibrillateur portable.

Evolution des travaux de la mairie depuis le mois de juin





Avis aux nouveaux habitants

Depuis quelques années, la mairie offre à tous les nouveaux habitants un **dossier d'accueil** destiné à faciliter leur installation dans la Commune. Celui-ci comprend le plan guide de la Commune, la liste de tous les numéros et adresses utiles, l'organisation du Conseil municipal et des services municipaux, de l'école, des différentes régies, etc. Il inclut également la liste et les coordonnées de tous les commerçants, artisans et professionnels de la Commune ainsi que les coordonnées et une brève présentation des associations locales.

Il comprend aussi des renseignements pratiques concernant, par exemple, l'inscription sur la liste électorale, le dépôt de permis de construire, etc.

Autant de renseignements susceptibles d'éviter des pertes de temps en recherches inutiles. **Si vous êtes nouvellement arrivés dans la commune, nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de mairie pour retirer gratuitement votre dossier.**

Badges déchetterie

Les usagers de la déchetterie de Châlus doivent faire leur demande de badge d'accès **en remplissant un formulaire accompagné d'un justificatif de domicile** soit :

- auprès du secrétariat du pôle environnement de la Communauté de Communes (32 avenue François Mitterrand à Châlus, au 1^{er} étage des locaux de la Mairie) où la carte sera remise directement,
- par courrier,
- à la déchetterie de Châlus.

Dans ces 2 derniers cas, nous vous informons que les cartes seront mises à disposition à la déchetterie de Châlus. C'est déjà le cas pour les personnes ayant fait leur demande.

En effet, nous vous rappelons **qu'aucune carte ne sera envoyée par courrier.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le 05.55.78.67.93.

Rappel de réglementation

Elagage des arbres

Il est rappelé aux propriétaires d'arbres jouxtant le domaine public qu'un entretien régulier doit être effectué (article R116*2 du Code de la Voirie Routière).

En effet, l'élagage des branches permet de ne pas entraver la circulation de véhicules tels que le camion d'ordures ménagères, les cars de transports scolaires, etc. et, bien sûr, d'éviter des coupures d'électricité et/ou de téléphone lors de coups de vent. De plus, l'humidité conservée par la présence des branches favorise la dégradation des routes et ne permet pas le dégel en hiver.

Diagnostic accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées relative aux droits des handicapés a permis à notre société de porter un nouveau regard sur le handicap.

Cette loi devient le texte de référence en terme d'accessibilité.

Dans ce cadre, les obligations incombant aux collectivités sont les suivantes :

- réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ;
- réaliser un diagnostic des établissements recevant du public les plus importants (1^{ère} et 4^{ème} catégorie).

La commune de Flavignac s'est engagée dans cette démarche depuis décembre 2010.

La concertation avec la population est une étape importante dans la réalisation du plan de mise en accessibilité de voirie.

C'est dans cet esprit que le diagnostic réalisé dans le bourg est **consultable du 14 novembre au 17 décembre 2011** à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Les habitants de la Commune sont invités à faire part de leurs remarques.

Cours de musique



Comme les années précédentes, des cours de musique pour adultes et enfants (guitare, piano et clavier électronique) sont assurés à la salle des fêtes depuis la rentrée de septembre du lundi au jeudi.

Pour tout renseignement : ☎ 05.55.39.76.75 ou 06.10.91.07.78.

Nouveau à Flavignac

OUVERTURE

NOUVEAU

A

FLAVIGNAC

Salon de Coiffure

CHRISTEL' COIFF

11 RUE JEAN MOULIN
87230 FLAVIGNAC

05 44 19 16 49

Lundi : 14h-18h30 / Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h 14h-18h30
Mercredi : 9h-12h / Samedi : Journée continu 8h30-16h

Maisons fleuries 2011

*Résultats du concours
Maisons et fermes fleuries
Suite au passage du jury
communal le 2 juillet 2011*



1^{ère} catégorie

Maison avec jardin

- 1- Antonio De Almeida - Lafarge
- 2- Ludovic Baylet - 53 rue Mozart
- 3- Patrick Lagorce - Les Chabannes
- 4- Nicole Darthout - 86 rue Pasteur
- 5- Bernadette Jenner - 17 rue Jean Rateau
- 6- Monique Gayot - 5 rue Pierre Loti
- 7- Daniel Marchive - La Borde
- 8- Damien Guyot - 2 passage Parmentier
- 9- Guy Sainte Catherine - Poignade
- 10- Bernard Dumont - 16 rue Haute du Bourg
- 11- Marie-Christine Fleurat - 18 rue des Palennes
- 12- Christian Desroche - 49 rue Victor Hugo
- 13- François Gayot - 47 route de Rilhac
- 14- Frédéric Beauvais - La Ribière
- 15- Daniel Peyrache - Les Grands Monts
- 16- Jean-Marc L'Orphelin - Foulénoux
- 17- Jean Alphonse Pradier - Eynanças

2^{ème} catégorie

Décor floral installé sur la voie publique

- 1- Thierry Klein – La Ribière
- 2- Jean-Marie Roche – 7 rue Renoir

3^{ème} catégorie

Balcon ou terrasse

- 1- Jean René Fleurat – Rue de la Ribière
- 2- Andrée Glandus – Beyrand
- 3- Jacqueline Achard – Beyrand

4^{ème} catégorie

Fenêtres et murs

- 1- Jean Leblanc – 18 rue Pasteur

8^{ème} catégorie

Fermes fleuries

- 1- Michel Vautier – Les Bouèges
- 2- Francis Pradier – La Petite Estrade

Rentrée des classes



Rénovation du stade



Jeu adapté aux tout-petits

Avis RTE



Réseau de transport d'électricité

Département : **HAUTE-VIENNE**

Commune : **FLAVIGNAC**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage ~~et d'élagage~~, d'abattage et de girobroyage nécessaires à l'entretien de(s) la ligne(s) électrique(s) :

90 kV CHAMPAGNAC – ST MARTIN LE VIEUX

vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du :

Septembre / Octobre 2011

L'exécution de ces travaux a été confiée par R.T.E à l'entreprise :

**CHAUD Daniel
BRAUL EN BAS
24370 CALVIAC EN PERIGORD**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tous les règlements des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Monsieur CHAUD Daniel Tél : 06.86.66.23.64

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux, **Monsieur ROLET** :

**R.T.E. Transport Electricité Sud-Ouest
Groupe d'Exploitation Transport Massif Central Ouest
4 rue Thomas EDISON, ZI du PONTEIX, 87220 FEYTIAT
Tél : 05-55-44-29-24**

TRANSPORT ELECTRIQUE SUD OUEST – Groupe d'Exploitation Transport Massif Central Ouest

5, RUE LAVOISIER – ZAC DE BARADEL – BP 401 – 15004 AURILLAC CEDEX
TEL : 04 71 63 99 00 – FAX : 04 71 63 99 09

CODE NMI : 532 001 317 57807 - CODE APE : 4811 E



Sécurité routière

Tous les ans en Haute-Vienne, l'équivalent de 2 classes d'élèves de moins de 13 ans sont victimes d'accidents corporels de la circulation. Ce chiffre n'a pas évolué au cours des 5 dernières années. Par des gestes simples, il est possible de faire changer les choses.

- Vérifiez que les enfants sont bien attachés avant de démarrer
- Ne laissez pas les enfants descendre seuls de voiture
- Faites sortir les enfants côté trottoir
- Montrez-leur l'exemple en traversant sur le passage protégé, en respectant les feux de circulation

LES ENFANTS SONT NOTRE AVENIR, PROTEGEONS-LES

1 personne = 1 ceinture



Respectez les signaux



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne se dote d'un nouveau site internet

Depuis début mai 2011, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a mis en ligne son nouveau site internet :

www.syndicat-bassin-vienne.fr

Après une année de travail, les élus du Syndicat présidé par Philippe BARRY (Maire de Saint Priest sous Aix) se dotent enfin d'un outil de communication devenu indispensable.

Réalisé dans le cadre de la mise en œuvre d'un contrat de restauration et d'entretien des cours d'eau sur les bassins versants de la Vienne entre Limoges et Saint Junien, de la Glane et bientôt de l'Aixette, ce site internet contient un ensemble d'informations à destination du grand public en général et des riverains des cours d'eau en particulier.

On pourra y découvrir la carte d'identité de la collectivité tant son périmètre, son fonctionnement et ses délégués intercommunaux et/ou communaux que ses ressources. Bientôt, il sera complété d'une carte interactive !

Outre les actualités, une première rubrique vous présentera les travaux en cours de réalisation sur les cours d'eau et les zones humides à travers le contrat signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Limousin et également soutenu par l'Union européenne et le Département de la Haute Vienne. Aussi, les résultats d'analyses biologiques ont été mis en ligne, de nombreux rapports d'études peuvent être gratuitement téléchargés par exemple sur les habitats relevant de directives NATURA 2000 ou des galeries de photographies sur les techniques de restauration de berges en génie végétal ...

Ensuite, vous pourrez découvrir les aménagements pour le rétablissement du fil de l'eau sur la Vienne en aval de la capitale Limousine. La description des différents parcours de canoë kayak vous fera parcourir la rivière dans le respect de la réglementation !

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne œuvre aussi pour sensibiliser et informer les petits et les grands au respect de l'Eau et des milieux aquatiques. Vous pourrez donc y découvrir les animations « Les Robins des Eaux » avec une préinscription en ligne possible pour les enseignants des écoles des communes membres de la collectivité, l'aménagement de 2 sentiers d'interprétation audio guidés à l'aide d'un bâton de randonneur et d'un bidon de canoë qui parlent en français et en anglais. Les sons peuvent y être téléchargés gratuitement. Cette rubrique se termine par la présentation d'un projet innovant de bus itinérant qui sera totalement dédié à l'éducation à l'environnement !

N'oubliez pas les nombreux liens utiles vers des partenaires réguliers de la collectivité classés selon leurs prérogatives.

Ce site a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %) et de la Région Limousin (30 %).

Bonne navigation à toutes et tous...

Contact :

Yoann BRIZARD

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

24, avenue du Président Wilson

87 700 AIXE SUR VIENNE

☎ 05.55.70.77.17

Fax. 05.55.70.30.21

sabvm@wanadoo.fr



- Le syndicat
- La restauration des cours d'eau
- La Vienne en canoë
- Les actions de valorisation et d'animation
- Rappels réglementaires
- Marchés publics

Accès directs

- nos publications
- Actualités
- Liens utiles



SABV
24 Avenue du Président Wilson
87700 AIXE SUR VIENNE
Tel : 05 55 70 77 17
Fax : 05 55 70 30 21

Actualités



Un recrutement bienvenu...

Dans le cadre du contrat de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides, la mise en place de mesures agroenvironnementales territorialisées a été proposée par le comité de pilotage, validée par le comité syndical et approuvée par la commission régionale « Agriculture-Environnement » du 9 décembre 2010.

[Lire la suite](#)

Vote du Budget Primitif 2011

Le 21 avril 2011 à 18h00, réuni en comité syndical à la mairie de Nexon, les élus du Syndicat ont adopté le budget prévisionnel 2011.

[Lire la suite](#)



Réunions publiques et concertation en préparation...

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial pour la restauration des cours d'eau et des zones humides des bassins de la Vienne moyenne et de la Glane, la reprise des travaux est prévue très prochainement.

[Lire la suite](#)



Restauration de berges

Après la réalisation de 2 tranches de travaux et le début de la troisième, l'entreprise CAFSA suivi par le cabinet « Chênes et Roseaux » missionnés par le

marchés publics



[En savoir plus](#)

Communauté de Communes des Monts de Châlus

Création du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) :

L'assemblée constitutive du CIAS des Monts de Châlus a eu lieu le 26 avril dernier. Depuis sa création, l'action sociale est une des préoccupations majeures de la Communauté de Communes qui s'est traduite dans différents domaines :

⇒ en faveur de l'enfance-jeunesse : création d'un Accueil-jeunesse en 2007 à Châlus et d'un Multi-accueil à Les Cars, mise en réseau des accueils de loisirs à Flavignac et Bussière-Galant depuis le 1^{er} janvier 2009, mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles en novembre 2010 à Les Cars.

⇒ en faveur des personnes âgées et des emplois familiaux : aide au fonctionnement des associations cantonales de coordination en faveur des personnes âgées (ACAFPA, AACOVIPA...). Cette année, suite à la reprise en gestion directe par le Conseil général de la Haute-Vienne de la mission coordination en direction des personnes âgées, la Communauté de Communes a décidé d'intégrer, afin de le sauvegarder, le service mandataire d'aide à domicile géré jusqu'alors par l'ACAFPA.

⇒ en faveur des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : soutien à l'atelier de mobilisation - Potager de Châlus - animé par le Secours Catholique.

Outre la mise en œuvre des actions relevant de la compétence sociale d'intérêt communautaire, le C.I.A.S. aura également un rôle d'observatoire des problématiques sociales du territoire. Il doit être un lieu de concertation et de partenariat permanent avec tous les acteurs locaux intervenant dans la prévention et le développement social (associations, partenaires institutionnels, etc.).

Contact : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU – Directrice du CIAS – 05 55 42 84 72

Service mandataire d'aide à domicile – Le Bourg – 87 230 LES CARS

Vous avez besoin d'une aide pour :

- Les travaux ménagers de votre domicile (ménage, entretien du linge...),
- Vos courses, la préparation et/ou la prise de vos repas,
- Votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale,
- Un accompagnement à la promenade (à domicile ou en établissement),
- La garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- L'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien,

Contactez Nadine CAHU au 05 55 36 09 80
e-mail : servicemandataire.montsdechalus@orange.fr

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) – Le Bourg – 87 230 LES CARS

C'est un lieu d'information, de rencontre, d'animation, d'échange, d'écoute et de médiation à destination :

Des parents qui trouveront :

Des informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance,
Une aide personnalisée pour rechercher une assistante maternelle,
Des informations sur les droits et devoirs de l'employeur d'une assistante maternelle,
Un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de leur enfant (aide pour élaborer le contrat de travail, modèle de bulletins de salaire, ...).

Des assistantes maternelles qui trouveront :

Des informations sur le statut, les droits et obligations d'une assistante maternelle (convention collective, mensualisation, proposition de formation),
Des temps d'animations avec les enfants (jeux, sorties, événements...),
De la documentation, des rencontres, des échanges avec d'autres professionnels,
La mise en relation avec des parents à la recherche d'une assistant(e) maternel(le),
Un espace d'écoute et de dialogue.

Des candidats à l'agrément qui trouveront un espace d'information sur la profession d'assistant(e) maternel(le), sur l'agrément...

Des enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) qui grâce à une salle de jeux adaptée peuvent découvrir, partager, rencontrer, s'amuser...

Contact : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU – Animatrice - 05 55 42 84 72
e-mail : ram.montsdechalus@laposte.net

Accueil **sur rendez-vous** les mardis, jeudis après-midi et les mercredis toute la journée.
Permanence : le 1^{er} samedi du mois de 9H à 12 H

Temps d'animation (Assistantes Maternelles/Enfants)

- ↪ Mardi de 9H à 12H30
- ↪ Jeudi de 9H à 12H30



**Séance à la Médiathèque de
LES CARS animée par Armelle**



Activité Pâte à modeler

Le Visio Guichet – Le Bourg – 87 230 LES CARS
(dans les locaux du service mandataire d'aide à domicile)

Qu'est-ce que le guichet Visio-Public ?

Le guichet Visio-Public vous permet d'entrer en contact avec un conseiller de :

- La CARSAT
- La CAF de la Haute Vienne
- La MSA du Limousin
- Pôle Emploi

Vous pouvez ainsi dialoguer à distance avec un conseiller, échanger des documents dans des conditions proches de celles d'un accueil physique dans le respect de la confidentialité.

Pourquoi, comment et quand prendre un rendez-vous ?

- La CARSAT : pour préparer votre dossier retraite. Appeler le 3960 et la CARSAT vous proposera un rendez-vous au guichet Visio-Public les lundis, mardis ou jeudis entre 8h30 et 11h00.
- La CAF de la Haute-Vienne : pour tout renseignement concernant les prestations familiales. Appeler l'agent du CIAS des Monts de Châlus au 05 55 36 09 80, un rendez-vous vous sera proposé les lundis, mardis ou jeudis entre 9h00 et 11h00.
- La MSA du Limousin : pour tout renseignement concernant cet organisme : Appeler le 0 820 210 110 pour avoir un rendez-vous au guichet Visio-Public les lundis, mardis ou jeudis entre 9h00 et 11h00.
- Le Pôle Emploi : pour tout renseignement concernant vos droits ou votre dossier. Appeler l'agent du CIAS des Monts de Châlus au 05 55 36 09 80 qui vous proposera un rendez-vous au guichet Visio-Public le jeudi matin entre 8h30 et 11h00.

Ce service est gratuit, facile à utiliser grâce à une personne sur place pour vous guider.



Accueil Enfance-Jeunesse

MULTI- ACCUEIL pour les 0 – 6 ans

Le multi-accueil géré par la Mutualité Française Limousine propose aux parents des solutions adaptées à leurs besoins : accueil régulier, occasionnel, pour toute la journée ou quelques heures.

Multi-Accueil « Lili Prune » pour les 0 - 6 ans – Le Bourg – 87 230 LES CARS

Contact : Marie-Cécile PAILLER au 05 55 36 03 85

e-mail : liliprune@mutualitefrancaise.fr

ACCUEILS DE LOISIRS pour les 3 - 11 ans

Les accueils de loisirs reçoivent **sur réservation** les enfants à l'occasion des temps de loisirs, les **mercredis et les vacances scolaires**. A travers des jeux, des activités techniques et de création, nous souhaitons donner aux enfants l'occasion d'expérimenter la solidarité, de cheminer vers davantage d'autonomie, et de vivre des apprentissages diversifiés.

Afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, des **garderies** ont été mises en place, ainsi qu'une **navette**.

Bouge Tes Loulous pour les 3 - 6 ans - 26 rue Jean Rateau – 87 230 FLAVIGNAC

Contact : Sylvie RATINAUD au 05 55 42 84 69

e-mail : bougetesloulous@laposte.net

Blog : bougetesloulous.over-blog.net



Bouge Tes Copains pour les 6 - 11 ans – Avenue du Plan d'eau – 87 230 BUSSIÈRE-GALANT

Contact : Corinne CRESPAUX au 05 55 50 58 32

e-mail : bougetescopains@laposte.net

ACCUEIL JEUNESSE pour les plus grands

Il s'agit d'un lieu de loisirs, situé sous l'Office de Tourisme des Monts de Châlus, où les jeunes peuvent venir à l'occasion de leur temps libre. Il leur permet de se réunir et leur donne la possibilité de s'organiser pour vivre des temps de loisirs, des activités, des projets ...

Bouge Tes Jeunes - Place Salvador Allende - 87 230 CHALUS

Contact : Jean-Luc AUPETIT au 05 55 78 60 53

e-mail : cdc.chalus.jeanluc@wanadoo.fr



Secrétariat du pôle enfance-jeunesse – 32 avenue François Mitterrand – 87 230 CHALUS

Contact : Laëtitia MALLEFONT au 05 55 78 67 93.

Office de Tourisme des Monts de Châlus

UNE SAISON ESTIVALE FESTIVE DANS LES MONTS DE CHÂLUS

Festival « Bouge Ton Zinc », la fête dans les bistrotts

Pour la 5^{ème} année consécutive, les Monts de Châlus ont bougé au rythme du festival « Bouge Ton Zinc », la fête dans les bistrotts.

Le festival a commencé en fanfare au « Simone » à Les Cars avec « la caravane passe », puis le festival s'est déplacé à Bussière-Galant sur l'Espace Hermeline avec le collectif « Circo Paniko ».

Enfin, le mercredi 3 août, la roulotte s'est installée au « Saint-Fortunat » à Flavignac.

Les jeux traditionnels en bois, des jeux originaux et ludiques ont rassemblé plus de 200 personnes de tout âge.

Plus de 1 000 festivaliers ont été séduits et enthousiasmés par les spectacles.



☑ Balades pédestres accompagnées :

Le mardi 23 août, une quinzaine de personnes a participé à la balade accompagnée sur la commune de Flavignac. Le circuit des fontaines et étangs fut riche en découvertes.

Après les quelques kilomètres parcourus, une dégustation de produits locaux est offerte aux randonneurs.

➤ Les expositions présentées à l'Office de Tourisme des Monts de Châlus

☑ Du 1^{er} au 30 septembre : Exposition « Chorégraphie Ephémère ». Photographies de Michel Verna. L'exposition rend hommage à l'un des derniers fondeurs d'Art, travail manuel d'une grande intensité et de précision, de la fusion du bronze, donner corps et forme à la matière au travers de la créativité d'autrui.

☑ Du 1^{er} au 31 décembre : Exposition « Féerie de Noël ». Vous pourrez découvrir lors de cette exposition-vente les saveurs et savoir-faire de notre terroir.

*Vous êtes vous-même artiste professionnel ou amateur, collectionneur ?
Vous connaissez des personnes qui souhaiteraient exposer à l'Office de Tourisme ?
N'hésitez pas à nous soumettre votre book/votre exposition et à vous faire connaître avant le 3 février prochain afin que nous soumettions vos créations ou votre exposition à notre comité de sélection et que nous puissions vous ajouter à nos documents de promotion !*

➤ Rappel des heures d'ouverture de l'Office de Tourisme

A partir du 19 septembre, l'Office de Tourisme sera ouvert : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : Office de Tourisme des Monts de Châlus
Tél : 05 55 78 51 13 - tourisme-chalus@wanadoo.fr
www.montsdechalus.fr

Bibliothèque des Monts de Chalus

Réseau de lecture publique des Monts de CHALUS
Bibliothèque intercommunale de FLAVIGNAC
-05 55 36 09 48- (derrière l'école)

www.bibliotheques.montsdechalus.over-blog.com



Rappel des *heures d'ouverture* de
votre bibliothèque :

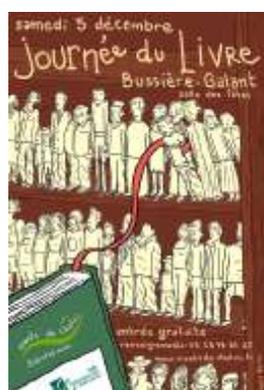
Mercredi 14h-17h30

Vendredi 16h-18h

Samedi 14h-17h30

Accueils scolaires tous les
vendredis

Livres, magazines, BD, mangas,
CD, DVD, Internet... Tout pour se
cultiver et se détendre et pour 5€
par an, gratuit pour les enfants,
alors n'hésitez plus, venez nous
retrouver dans les bibliothèques
intercommunales !



JOURNEE
DU
LIVRE
2011



La biennale de la journée du livre en Monts de CHALUS qui a eu lieu à Bussière-Galant en 2009 revient cette année et décide de poser ses valises à ...FLAVIGNAC.

Ainsi, le **samedi 10 décembre 2011**, la salle des fêtes ouvrira ses portes de 10h à 12h et de 14h à 17h pour vous permettre de rencontrer de nombreux auteurs, illustrateurs pour toute la famille : romans, polars, beaux livres...On vous attend nombreux !

Associations



UNION CYCLISTE DE FLAVIGNAC

7 août 2011, 21^{ème} édition des 12h à vélo
Une journée exceptionnelle inscrite dans l'histoire de la Commune.

271 cyclistes ont pris le départ à 6h30 pour vivre une expérience à part dans le domaine du vélo, 12h seuls ou en équipes, cyclistes confirmés et amateurs ravis d'être ensemble sur le circuit du lac Saint-Fortunat et de partager sport et convivialité. Rendez-vous pour la 22^{ème} édition le 5 août 2012.

Beaucoup de remerciements à tous les partenaires publics et privés, les bénévoles mobilisés pour réussir cette manifestation et à tous les cyclistes présents.

Et maintenant, les responsables de l'Union Cycliste de Flavignac préparent activement la 17^{ème} édition de la Fête du Cidre le dimanche 16 octobre 2011, avec, dès le samedi 15 octobre à 17h00, la 15^{ème} course nature pédestre 5 et 10 km, course populaire ouverte à toutes et tous.

Le dimanche 16 octobre, c'est le vide-greniers qui ouvrira cette édition et la foire artisanale avec le cidre pressé sur place et les animations traditionnelles : chiens de traîneaux, groupe folklorique, promenades à dromadaire. Cette édition de la fête est toujours avec entrée gratuite.

Pour tous les renseignements, engagements course pédestre, réservations foire artisanale et vide-grenier : 05 55 58 25 00. ou 05 55 39 15 81.

AMICALE DU 3^{ème} AGE

- 25 septembre : Thé dansant avec Philippe Leyssenne
- 6 novembre : Repas de fin d'année à la salle des fêtes avec Martine Blanchet de La Roche l'Abeille.

Venez nombreux et faites-vous inscrire de bonne heure.

- 28 novembre : Sortie à l'Ange Bleu avec Franck Mickaël
- Les 30 places qui nous ont été allouées sont déjà prises.

- 3 janvier : Assemblée Générale
Inscription des adhérents, renouvellement du bureau, bilan de l'année passée et dégustation de la galette.

- 22 janvier : Thé dansant avec Philippe Leyssenne

Tous les mercredis, belote à 14h.

Tous les 1^{ers} mardis du mois, réunion des adhérents à 14h15.

Tous les derniers mardis du mois, réunion de bureau.

Inscriptions et renseignements :

- Thé dansant : Léonce Passerieux au 05 55 39 13 28
- Repas et voyages : Michel Fleurat au 05 55 39 18 58
Jean-Claude Guilhat au 05 55 39 12 07
Gaston Nouaille au 05 55 36 92 37

COMITE DE JUMELAGE FLAVIGNAC – DIETENHOFEN



La rentrée s'est faite début septembre par une réunion de préparation du marché de Noël et du voyage à Dietenhofen en 2012.

Le **samedi 26 novembre** aura lieu notre traditionnel Marché de Noël à la salle des fêtes de Flavignac. Nous accueillerons avec grand plaisir un groupe de personnes de Dietenhofen avec de nombreuses spécialités allemandes (jouets Play-mobil, décorations de Noël, pâtisseries allemandes, pains d'épices, choucroute, saucisses, vin chaud, bière, ...). Des producteurs locaux seront également présents lors de cette journée. Venez découvrir tous ces produits dans une ambiance très conviviale où se mêlent des parfums épicés.

Nous nous retrouverons le **samedi 11 février 2012** pour notre concours de belote à la salle des fêtes de Flavignac. Un lot sera remis à chaque participant.

2012 sera l'année du 30^{ème} anniversaire de notre jumelage. Les festivités se dérouleront à Dietenhofen pour l'Ascension. Le déplacement se fera en car, avec un départ le mercredi soir 16 mai et un retour le lundi 21 mai. Nos amis allemands nous attendent nombreux et nous ont concocté un programme exceptionnel.

Les co-présidentes, Marie Claude Hémar et Annie Passerieux sont à votre disposition pour prendre vos inscriptions et vous fournir tout renseignement nécessaire.

N'hésitez pas à les contacter, Marie Claude au 05 55 39 19 50 et Annie au 05 55 39 14 67.

AACC COOPERATIVE REGIONALE – SAINTES

Le délégué Bernard Dumont a obtenu en bons d'achat 70 € pour le Comité de Jumelage et 80 € pour l'Union Cycliste de Flavignac, plus des coupes.

FNATH

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne en 2011 de notre site internet, propre à la FNATH, Association des accidentés de la vie, groupement de la Haute-Vienne : www.fnath87.org

COMITE DES FETES

Notre fête de fin juin n'a pas pu se faire par manque de bénévoles. 8 membres pour le Comité des Fêtes, c'est trop peu pour assumer correctement l'organisation de manifestations.

Je réitère ma demande : rejoignez-nous au Comité, lieu de bonne humeur et de convivialité. Plus nous serons nombreux et plus la charge de travail sera faible.

Animer notre village, c'est passionnant, venez donner des idées et des coups de main.

Mais le repas du samedi 22 octobre, lui, aura bien lieu. Il sera comme les repas précédents l'occasion de bien manger et de bien s'amuser.

Lors de notre soirée moules-frites, certains et certaines ont occupé la scène jusque très tard le dimanche matin.

Le 22 octobre, donc, cela sera Soirée Entrecôte :

Voici le menu pour 15 € :

Soupe campagnarde
Terrine
Entrecôte
Gratin dauphinois
Fromage
Dessert

Venez nombreux.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de réserver vos places.

Contactez un de nos membres : Didier Sallet au 06 12 58 60 00

Claude Savary au 05 55 39 11 25

Louis Soury au 05 55 39 18 70

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et CINEMA

Venez découvrir les cours de gymnastique volontaire à Flavignac

Les cours de gymnastique qui vous seront proposés, **le lundi de 20h à 21h15**, seront animés par Marie Petit, animatrice de gymnastique volontaire. Ils s'adressent à un public adulte (18-60 ans).

Deux autres cours ont lieu le **jeudi de 15h30 à 16h30 pour les Séniors** et de **17h à 18h pour les enfants**. Ces deux cours sont animés par Carmen Labrousse.

Les séances sont basées sur une même trame mais varient toutes les semaines. Pendant 1h vous pratiquerez un **échauffement**, des **jeux collectifs**, **enchaînements dansés**, du **cardio**, du **renforcement musculaire** et **assouplissement** par l'intermédiaire d'exercices variés et adaptés si besoin.

Le lundi, durant les 15 dernières minutes, vous êtes invités à un **moment de détente**. **Tout ce travail s'accompagne de bonne humeur !**

Vous pouvez sans aucun problème aller d'un cours à l'autre avec la même licence.

Pour tout renseignement : 05 55 39 18 80.



La municipalité et la Gymnastique Volontaire s'associent au « Centre régional de promotion de l'image » afin de vous proposer, le 3^{ème} mercredi de chaque mois, une séance de cinéma à 20h30 à la salle des fêtes pour seulement 4,50 € pour les adultes et 3,50 € pour les enfants.

Un film récent vous est projeté et une boisson chaude et quelques friandises sont vendues pendant l'entracte au profit de l'association. Nous déplorons le manque de spectateurs car ce sont des moments de convivialité que nous partageons.

Fêtes et manifestations

OCTOBRE

- Samedi 1^{er} :
Bal de Cadanses Folk
- Samedi 8 :
Concours de belote de l'ASF
- Samedi 15 :
Course pédestre de la Pomme de l'UCF
- Dimanche 16 :
Fête du Cidre et vide-greniers de l'UCF
- Mercredi 19 :
*Cinéma à la salle des fêtes
20h30 : « Il n'est jamais trop tard »*
- Samedi 22 :
Repas du Comité des Fêtes

Marché tous les samedis matin
place du Général de Gaulle
de 8h à 13h.

NOVEMBRE

- Dimanche 6 :
Repas de fin d'année de l'Amicale du 3^{ème} Age
- Dimanche 13 :
14^{ème} rando VTT et pédestre des Feuillardiers de l'UCF
- Mercredi 16 :
*Cinéma à la salle des fêtes
20h30 : « Tu seras mon fils »*
- Samedi 19 :
Repas de l'ACCA
- Samedi 26 :
Marché de Noël du Comité de Jumelage
- Samedi 26 et dimanche 27 :
Stage « Tous clowns » à Chazelas de la Compagnie Ap'Nez

DECEMBRE

- Samedi 3 :
Repas de fin d'année pour les aînés de la Commune
- Samedi 10 :
Journée du livre de la Communauté de Communes
- Samedi 24 :
Marché de Noël de la Commune
- Samedi 31 :
Réveillon de Cadanses Folk

JANVIER

- Dimanche 22 :
Thé dansant de l'Amicale du 3^{ème} Age

Agenda des manifestations sur le territoire
de la Communauté de Communes
disponible à l'Office de Tourisme
au 05 55 78 51 13 et www.montsdechalus.fr

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Attention ces horaires sont susceptibles de modifications.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Le secrétariat sera fermé tous les samedis suivant un conseil municipal, le 10 et 24 décembre.

Permanences du maire :

mercredi après-midi sur RDV

Permanences des adjoints :

Christine Sazerat : mardi après-midi sur RDV

Christian Desroche, Alain Passerieux et Christophe Lagneau : samedi matin sur RDV

Permanences assistante sociale :

2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h **sur RDV**

Ou ☎ : 05 55 43 06 06 en dehors de cette permanence.

SERVICES

Electricité :

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique,
contacter les services de E.R.D.F. au 0810 333 087.

Eau :

En cas de fuite ou de problème liés à la distribution d'eau ou pour tout renseignement,
contacter la SAUR au 02 47 25 35 45.

Téléphone :

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone,
composer le 10 13.

Ordures ménagères :

Pour tout renseignement et information, vous pouvez contacter
la Communauté de Communes des Monts de Châlus au 05 55 78 67 93.

Horaires déchetteries :

Déchetterie de Nexon

(située sur la voie de contournement,
près de l'avenue de la Gare) :

- lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 8h à 12h
- vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Châlus

(située route d'Oradour sur Vayres) :

- lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

